

AGENCE PANAFRICAINNE
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
APGMV



PAN-AFRICAN AGENCY
OF THE GREAT GREEN WALL
PAGGW

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

Participation de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte
- au 4^{ème} Sommet de la Désertif'actions 2019 : « Terre, biodiversité et climat » &
- à la réunion du Comité de pilotage du projet « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte »

Rapport de Mission

Ouagadougou, 18-23 juin 2019



Dr Aminata Correra,
Chef de service Recherche Développement

L'agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) a participé à trois (3) événements conjointement organisés par le Gouvernement Burkinabé, l'UICN, le CARI, le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG), la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et l'Union Africaine. Ces événements sont :

- le 4^{ème} Sommet de Desertif'Actions 2019 combiné à la conférence sur le Pastoralisme,
- le Salon International de l'Arbre (SIA),
- le Comité de Pilotage du Projet « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte: Relier les secteurs et les acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle », le 23 juin 2019 à Palm Beach Hôtel, Ouagadougou.

L'Agence a été représentée par Dr Aminata CORRERA, Chef de Service Recherche et Développement et les représentants des Structures nationales de l'ensemble des Etats membres de la GMV, excepté le Soudan y ont également participé.

A- SOMMET DESERTIF' ACTIONS

Le quatrième Sommet international des acteurs de la société civile Désertif'actions s'est tenu à Ouagadougou au Burkina Faso, pour une première fois sur le continent africain. Ce sommet s'inscrit dans la perspective des négociations de la 14^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) en Inde en septembre 2019 et dont la finalité est de faire peser la voix des Organisations de la société civile (OSC) sur les décisions et remettre les terres au centre des préoccupations à travers une déclaration intégrant les contributions et recommandations issues de travaux.

I. OBJECTIFS

Le Sommet de Desertif'actions a un double objectif à savoir

- préparer un plaidoyer de la société civile autour des thématiques Terre, Biodiversité & Climat comme outil à faire valoir pour les Etats ainsi que les différents rendez-vous internationaux (COP des 3 Conventions, Congrès Mondial de la Nature 2020),
- partager les expériences inspirées des initiatives locales en matière de gestion durable des terres et leur restauration et de développement des territoires pour permettre ainsi la mise en avant des bonnes pratiques, des personnes ressources et des projets pilotes.

II. PARTICIPANTS

Le Sommet a rassemblé plus de 380 participants venus d'une quarantaine de pays, représentant 230 organisations multi-acteurs : communautés de base, ONG, scientifiques, collectivités locales, organisations internationales, acteurs du secteur privé et public...

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture du Sommet Desertif'Actions a eu lieu au Centre ZOUNGRANA du 19 au 22 juin 2019 à Ouagadougou, Burkina Faso, sous la présidence de SEM Batio BASSIERE, Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique.

Elle a été marquée par les allocutions suivantes :

- Allocution de la Présidente du conseil d'administration de SPONG ;
- Allocution de bienvenue du Maire de Ouagadougou ;
- Allocution de SEM l'Ambassadeur de la France au Burkina Faso ;
- Allocution du Secrétaire Exécutif de l'UNCDD ;
- Allocution du Président de CARI, M. Patrice Burger ;
- Discours d'ouverture Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique.

IV. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le sommet de Désertif'actions 2019 s'est déroulé en deux étapes avec plusieurs activités au menu :

- une plénière introductive à travers un Panel sur la place des terres dans les initiatives au Sahel et le décryptage des négociations en cours dans la CNULCD ;
- des ateliers thématiques sur :
 - la grande muraille verte et la société civile,
 - le pastoralisme en zone aride,
 - le foncier et la mise en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres
 - les multi-usages de l'eau.

1.1. Plénière Introductive

Quatre présentations ont été faites sur des sujets améliorant la perception des liens entre la lutte contre la désertification et les Objectifs de Développement Durable (ODD) par des acteurs issus de divers milieux à savoir la cellule en charge des OSC de l'UNCCD, de la Recherche sur les questions de la dégradation des terres dans un contexte de manque de données de qualité et les OSC elles-mêmes sur leur capacité de faire le relais sur le terrain des préoccupations concrètes des populations.



Photo 1 : Plénière Introductive

1.2. Ateliers thématiques

1.2.1. Atelier 1 - L'Initiative de la Grande Muraille verte et la société civile

L'atelier thématique visait à poursuivre le dialogue autour de collaborations possibles entre la société civile et l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel compte tenu de l'ampleur que prend l'IGMV au point de devenir incontournable dans le contexte du continent africain. Les travaux ont été axés sur la vulgarisation du cadre de résultats de l'IGMV produit afin d'identifier les voies de contribution des projets terrain des organisations de la société civile (OSC) à cette Initiative. L'Agence a présenté, à cette occasion, les FACI comme Modèle de développement dans les terroirs sahéliens.

1.2.2. Atelier 2 - Le pastoralisme en zones arides

Cet atelier qui s'est déroulé au Palm Beach Hôtel d 18 au 20 juin 2019, a été ouvert par le Ministre de l'élevage et des ressources animales du Burkina Faso en présence du représentant de l'UICN PACO et le Président du CARI.

Il s'inscrivait dans la continuité des travaux engagés par le Réseau Sahel Désertification en 2017 et 2018 sur le pastoralisme transfrontalier dans l'objectif d'explorer les différentes voies d'accompagnement du déploiement d'un pastoralisme durable, cohérent avec les enjeux environnementaux, de biodiversité et de lutte contre la désertification en s'appuyant sur les différents réseaux internationaux pastoraux existants comme le Réseau Billital Maroobé (RBM), l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS), la World Initiative for Sustainable Pastoralism (WISP) ainsi que les organisations de pasteurs dans les pays.

1.2.3. Atelier 3 - Le foncier et la mise en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres

Dans cet atelier, il s'agissait de répondre à travers des expériences des uns et des autres à deux questions portant d'une part sur la place des OSC et les collectivités territoriales dans la gestion des terres réhabilitées dans le cadre des plans d'actions nationaux et d'autre part sur les outils d'encadrement de la gestion foncière dans le cadre de la mise en œuvre des processus de réhabilitation des terres afin d'assurer une gestion foncière équitable. L'objectif est de contribuer à l'atteinte de la cible 15.3 dans les ODD, visant à obtenir un monde neutre en matière de dégradation des terres, fortement soutenu par la CNULCD.

1.2.4. Atelier 4 - Les multi-usages de l'eau en zones arides

Lors de l'atelier il a permis discuter sur les synergies possibles entre les différents secteurs de l'eau afin d'en améliorer la gestion et l'efficacité face à une disponibilité en ressource souvent moindre en raison des changements climatiques et une plus grande pression de chacun de ces usages sur les ressources en eau pour toutes les activités humaines, pour satisfaire nos besoins vitaux mais aussi pour les usages domestiques et les usages agricoles (irrigation, abreuvement du bétail, etc.), les activités industrielles et artisanales, sans oublier les besoins des écosystèmes eux-mêmes ainsi que l'exacerbation de la concurrence entre usages et la très grande diversité d'acteurs et le grand cloisonnement entre eux.

V. AVANTAGES A TIRER DE CE SOMMET POUR L'APGMV

Les OSC constituent des acteurs du développement en milieu paysan, pastoral, oasiens et tant d'autres, qui mènent des actions et des discussions dans plusieurs domaines d'intervention et tous aussi importants pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte notamment la dégradation des terres, biodiversité, climat, le pastoralisme, le foncier, les liens entre terre et énergies renouvelables, entre le rural et l'urbain, entre la terre et la santé et dont les contributions sont

portés pour la première fois explicitement à l'agenda officiel de la conférence des parties de la CNULCD. L'APGMV peut à travers l'Initiative de la GMV se pencher sur la possibilité de fédérer les OSC autour de l'Initiative avec l'élaboration d'une feuille de route sur les efforts à accomplir dans chaque pays.

VI. CONCLUSION

A l'issue des différentes interventions, les débats et discussions qui ont été engagés ont permis de faire le tour d'horizon et le point sur :

- les résultats de chaque atelier en plénière, de discuter sur les défis et opportunités ainsi que la nécessité de mettre en synergie les efforts des initiatives africaines et ceux des OSC menés notamment dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres, la sécheresse dans les zones arides de l'Afrique.
- Les possibilités d'intégrer les conclusions et recommandations issues des travaux des quatre ateliers validés en clôture de ce sommet qui ont fait l'objet d'une déclaration dans les priorités de COP 14 et 15 de la LCD.



Photo 2 : Plénière de Clôture

B- PARTICIPATION AU SALON INTERNATIONAL DE L'ARBRE (SIA)

Le SIA a été organisé cette année sous le thème « L'arbre comme vecteur de développement économique et social des pays sahéliens : quelles actions politiques et citoyennes promouvoir ? » le 19 juin 2019 à l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou.

L'objectif est d'amener les participants à mieux connaître l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel ainsi que certaines initiatives non gouvernementales de promotion et de valorisation de l'arbre comme vecteur du développement économique et social des pays sahéliens. Dans ce cadre, l'Agence et ses Etats ont contribué à l'atteinte de cet objectif à travers un panel sur la : « Capitalisation de l'expérience de l'initiative de la grande muraille verte pour définir des axes de valorisation de l'arbre comme vecteur du développement économique et social des pays sahéliens ».

Les interventions ont globalement porté sur la vision, les objectifs et la stratégie de mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte au niveau régional par l'Agence Panafricaine ainsi que l'expérience dans les différents pays (Burkina Faso, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad) sur les bonnes pratiques en matière de protection et valorisation de l'arbre et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans ce sens la présentation de l'APGMV et celle de chacun des Etats membres a permis de faire constater les efforts fournis et l'apport économique des terres restaurées dans la mise en œuvre de l'Initiative. Ceci à travers les produits offerts par les activités de reboisement, la mise en défens, la fixation de dunes, les bassins de rétention et les jardins polyvalents ayant permis l'amélioration de la conservation des écosystèmes, de la production et la productivité des terres ainsi que la génération de revenus directs aux populations. La mise à l'échelle de ces actions constatée comme étant un handicap compte tenu de manque de financement important, permettra d'augmenter d'augmenter conséquemment, l'apport de la GMV dans l'économie des pays.

Vu l'intérêt suscité par les présentations des experts de la GMV, Ceux-ci ont été interviewés par la cellule de communication du SIA.



Photos 3 & 4 : Panel « Capitalisation de l'expérience de l'initiative de la grande muraille verte pour définir des axes de valorisation de l'arbre comme vecteur du développement économique et social des pays sahéliens »

C- COMITE DE PILOTAGE DU PROJET REDUIRE LES ECARTS DANS LA GRANDE MURAILLE VERTE

I. INTRODUCTION

Dans le cadre des activités de suivi-évaluation du projet « *Réduire les écarts dans la GMV : Relier les Secteurs et les Acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle* », l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU-Environnement) ont co-organisé la troisième réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 23 juin 2019 à Ouagadougou, Burkina Faso.

L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), a siégé à ce Comité de pilotage avec ses Etats membres excepté le Soudan qui s'est excusé ainsi que les autres membres : l'Union Africaine, 3 représentants de la société civile et un expert invité.

Le quorum étant atteint, les membres du Comité de pilotage se sont penchés sur les trois points de l'ordre du jour suivant :

- l'évaluation de l'avancement de la mise en œuvre du projet;
- la validation du plan de travail 2019 ;
- les orientations / recommandation pour la mise en œuvre du projet afin d'atteindre ses objectifs.

II. DEROULEMENT DE LA REUNION

2.1. Evaluation de l'avancement de la mise en œuvre du projet

L'objectif principal de cette session était d'évaluer les progrès de la mise en œuvre du projet durant l'année 2018. Après un rappel des recommandations, du suivi de leur exécution et la présentation du rapport d'avancement du projet par le coordinateur du projet, le débat a été ouvert et l'accent a été mis sur les points suivants :

- la présentation des résultats qui sont à préciser de façon plus concise avec les Indicateurs objectivement vérifiables ;
- la forme et le format du rapport de projet qui doit faire ressortir clairement les composantes du projet, les activités, les résultats et le niveau de réalisation ainsi que les perspectives ;
- l'engagement du secteur privé dans les activités du projet en poursuivant le processus d'identification et de sélection de cette composante du comité en étroite collaboration avec la coordination nationale de la GMV, l'APGMV et l'Union Africaine ;

Cette session a été bouclée par la formulation de recommandations liées à ce point précis de l'ordre du jour ci-dessus.

2.2. Validation du plan de travail 2019

Le coordinateur du projet a présenté le plan de travail budgétisé pour 2019 suivi de discussions des membres du comité de pilotage qui a apporté amendements sur la forme et le contenu des rubriques relatives aux rôles et responsabilités des uns et des autres, l'intégration des indicateurs, etc. Le plan de travail a été adopté sous réserves de la prise en compte des observations formulé par le comité.

III. CONCLUSION : ORIENTATIONS & RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La troisième réunion du comité de pilotage a permis l'examen et l'adoption des documents de travail traités et de renouveler les engagements des uns et des autres à contribuer fortement à la réalisation des objectifs du projet en collaboration avec tous les partenaires, en particulier l'Agence d'exécution de l'UICN.

Le comité de pilotage a en fin formulé des recommandations résumées ci-dessous :

1. Soutenir les pays pour renforcer la communication sur la GGWSSI en mettant en évidence sa vision et ses réalisations. La communication sera un outil puissant pour continuer à apporter à tous les niveaux la vision de l'initiative et attirer des investissements et un engagement fort des partenaires ;
2. Poursuivre l'accompagnement des pays pour la mise en place des alliances nationales afin de renforcer la synergie et la coordination multiétatiques de la mise en œuvre de la GMV en collaboration avec l'APGMV ;
3. Finaliser le document de l'étude sur les impacts socio-économiques et environnementaux de la GMV fusionné avec celle du potentiel socio-économique et environnemental de la GDT et de l'engagement du secteur privé ;
4. Poursuivre la sélection et le cadre de développement d'indicateurs en étroite collaboration avec l'Union africaine et l'Agence panafricaine de la GMV pour la sélection des indicateurs ;
5. Contacter les CER dans l'espace d'intervention du Projet (CEDEAO, IGAD, INGARA, etc.) pour leurs expliquer l'importance le cadre de mise en place d'un réseau du secteur privé ;
6. Envoyer une saisine officielle pour formaliser l'implication des OSC dans la mise en œuvre du projet ;
7. Initier en étroite collaboration avec l'ONU-E, l'Union Africaine, l'Agence panafricaine de la GMV une correspondance pour mobiliser le secteur privé pour jouer son plein rôle dans la mise en œuvre du projet et au sein du Comité de pilotage.